

De la livraison à aujourd'hui

Honda Accord 2007

À Québec, le Centre Technique Marc et Michel a récemment reçu de CAA-Québec une note parfaite pour la qualité de son service. On s'y spécialise dans l'entretien et la réparation, sous la bannière *AutoPLACE* Maître Mécanicien.

Marc Grondin, copropriétaire de l'atelier, résume bien l'importance de l'entretien préventif : «C'est un bénéfice net pour le portefeuille du client, puisque c'est le seul moyen de garder une voiture économique et fiable!»

À 37 kilomètres

• «Une femme s'est présentée en novembre 2007 au volant d'une Honda Accord fraîchement livrée par le concessionnaire. Elle n'affichait que 37 km à l'odomètre. Le motif de la visite était l'achat et la pose de pneus d'hiver», dit Marc.

• «Au printemps, un changement d'huile saisonnier a suivi à 2 950 km. Nous avons posé les pneus d'été pour une meilleure économie et une meilleure adhérence», explique Marc.

• Une autre vidange de l'huile à moteur a été faite à l'automne, à 8 600 km. Marc Grondin suggère donc que celle-ci se fasse sur une base régulière, suivant le kilométrage ou encore aux 6 mois, en raison de notre climat.

Filtre à air et bougies

• À 20 000 km, son équipe a par ailleurs procédé à une inspection générale, suivant les recommandations du manufacturier. Le filtre à air a été remplacé, et un problème a été détecté sur une pièce de la conduite. Comme la voiture était toujours sous la garantie, Marc a conseillé de faire faire cette réparation par un concessionnaire.

• «Les bougies et autres pièces périphériques sont inspectées selon le kilométrage ou les recommandations des constructeurs. On les change habituellement vers 96 000 km, mais dans le cas de l'Accord 2007, cette opération se fait plutôt à 160 000 km.

Dans ce cas, il est par conséquent extrêmement important d'enlever les bougies pour les inspecter aux 48 000 km, et de les nettoyer afin d'éviter qu'elles saisissent.»

Économies notables

Chez Marc et Michel, une inspection complète coûte une soixantaine de dollars; ce qui inclut un rapport écrit et un suivi pour s'assurer que le client est informé des travaux à exécuter, de sorte qu'il n'y ait pas de surprise lorsque vient le temps de les effectuer.

«Une bonne démarche doit passer par plusieurs points importants, rappelle-t-il. La vérification de la qualité des huiles et liquides, incluant l'antigel, ainsi que des phares, de la conduite, et du système de freinage sont des étapes essentielles.

Et il ne faut surtout pas oublier l'huile à transmission automatique. Celle-ci étant complexe et fragile, il vaut mieux déboursier 150\$ pour en remplacer le lubrifiant, plutôt que de déboursier 2 000\$ et plus pour faire réparer ou remplacer une boîte de vitesses, souligne-t-il.»

Certifié Clé Verte, et membre du réseau Garage recommandé CAA-Québec, le Centre Technique Marc et Michel a été ouvert en 1993.

www.garagemarcetmichel.com



Marc Grondin propose à sa clientèle deux inspections complètes par année, soit lors du changement de pneus ou de vidanges d'huile. Quant à l'Accord 2007, elle y est maintenue dans un état impeccable.

Cet article est le premier d'une série qui présentera des cas concrets de clients qui ont fait affaire avec des spécialistes de l'entretien préventif.